

Communiqué du 06/02/2012

**Après la grève
nationale du
31 janvier,
seule l'unité
sans faille
des fédérations
peut permettre à
la mobilisation
d'arracher du
ministre le
retrait des
projets de textes
sur l'évaluation
et l'annulation
des suppressions
de postes !**

FO LA DIFFÉRENCE FO L'INDÉPENDANCE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 20 - email : fneccfp@fo-fneccfp.fr

La grève du 31 janvier a confirmé et amplifié la mobilisation des personnels pour arracher les revendications : 40% de grévistes, plus de 20 000 manifestants à Paris des dizaines de rassemblements manifestations, délégations auprès des IA et des rectorats dans tous les départements.

Et maintenant ?

Après la grève unie du 15 décembre (seule la CFDT associée au ministre n'avait pas appelé), le ministère avait dû différer la mise en œuvre de son projet. Et maintenant, après le 31 janvier, le ministre voudrait passer en force aussi bien sur l'évaluation que sur les fermetures de postes !

Seules les tergiversations des fédérations et syndicats nationaux qui ont refusé d'appeler à la grève le 31 janvier (le SNUIPP et le SE UNSA n'ont pas appelé à la grève nationale et à la manifestation du 31 janvier), lui permettent de le faire.

Partout recteurs et inspecteurs d'académie déclinent les mesures de cartes scolaires : un vrai saccage.

Ecoles collèges, lycées, LP, aucun niveau d'enseignement, aucun département n'est épargné par la RGPP et ses contre-réformes.

Au même moment, le ministère rend publique une plateforme de mise en place de l'évaluation des enseignants qu'il a élaborée conjointement avec le SGEN CFDT. Tout le projet du ministre est repris : l'arbitraire dans les promotions et les déroulements de carrière, la disparition des inspections pédagogiques remplacées par des entretiens d'évaluation menés par les supérieurs hiérarchiques !

Pour faire reculer le ministre, la FNEC FP FO, ses sections et ses syndicats mettent tout en œuvre pour réaliser l'unité sans faille de la base au sommet sur les deux revendications :

- retrait des textes sur l'évaluation
- annulation de toutes les suppressions de postes

A tous les niveaux Force Ouvrière agit en ce sens. Au niveau national la FNEC s'adresse à nouveau à toutes les fédérations et syndicats nationaux pour organiser la délégation commune chez le ministre.

Dans chaque département, les syndicats Force Ouvrière expriment la même préoccupation : assemblées générales dans les établissements et services, pétitions, délégations, manifestations, tout doit concourir à opposer au ministre et à ses représentants la détermination des personnels sur les deux revendications : le retrait des projets de texte sur l'évaluation et l'annulation des suppressions de postes.

C'est la condition de toute action efficace.

Montreuil, le 6 février 2012